

La famille en islam

(partie 1 de 3): L'attrait de la vie familiale en islam



Se préoccuper du bien-être des autres avant le sien est une vertu si enracinée dans l'islam qu'elle est connue même des non-musulmans. Clive Stafford-Smith, philanthrope, avocat en droit civique britannique et non-musulman a déclaré : « Ce que j'aime de l'islam, c'est qu'il met l'accent sur les groupes de personnes, contrairement aux sociétés occidentales qui se concentrent sur l'individualité. »^[1]

Les individus qui composent une société sont liés par des relations de groupes. Le plus fort des liens d'une société est le lien familial. Et bien que l'on puisse soutenir, avec raison, que la cellule familiale est le fondement de toute société humaine, c'est encore plus vrai chez les musulmans. En fait, l'important statut que l'islam accorde à la famille fait partie des caractéristiques de cette religion qui amènent le plus souvent les gens à se convertir, et plus particulièrement les femmes.

« Avec des règles régissant presque tous les aspects de la vie quotidienne, l'islam représente une religion que des femmes peuvent considérer comme essentielle à la création de familles et de communautés saines et susceptibles de réparer les dégâts causés par l'humanisme séculier des trente dernières années, selon plusieurs experts. De plus, il arrive souvent que les femmes provenant de familles éclatées soient particulièrement attirées par cette religion à cause de la valeur qu'elle accorde à la famille », dit Marcia Hermansen, professeur d'études islamiques à l'Université Loyola de Chicago et Américaine convertie à l'islam.²

Ce sont surtout des gens de la communauté latino-américaine, qui déjà accordent une grande importance aux valeurs familiales, qui embrassent l'islam pour cette raison, entre autres. Comme le fait remarquer un musulman de la Floride : « J'ai remarqué une augmentation du nombre de latino-américains qui se convertissent à l'islam. Je crois que la culture hispanique

étant elle-même très riche en valeurs familiales, les gens de cette culture sont attirés par l'islam parce que cette religion met l'emphase sur les mêmes valeurs. »

Quelles sont ces valeurs ou caractéristiques de la vie familiale en islam que tant de gens trouvent attirantes?

Lors d'un congrès islamique à l'Université Columbia, Hernan Guadalupe, un Américain d'origine équatorienne « a parlé des similitudes culturelles entre l'islam et la culture hispanique, et de l'importance accordée par chacune aux valeurs familiales. La plupart des familles hispano-américaines sont très unies et très à cheval sur la loyauté, et les enfants y sont élevés de façon stricte – des caractéristiques que l'on retrouve dans beaucoup de foyers musulmans. »

Un récent article de journal rapportait : « Les valeurs familiales jouent un rôle prédominant dans la formation de la communauté musulmane. En plus de ces valeurs, plusieurs autres sont partagées à la fois par la culture hispanique et l'islam. Par exemple, le respect des aînés et du mariage, de même que la bonne éducation des enfants sont quelques-unes des valeurs que les hispano-américains ont en commun avec l'islam. »³

D'autres convertis américains ont également témoigné à ce sujet. Certains de ces témoignages ont été recueillis dans un livre rédigé par Carol L. Anway, mère d'une convertie, et intitulé *Daughters of Another Path*. Un de ces témoignages est celui d'une femme qui parle de son changement d'attitude envers le mariage et la vie familiale après sa conversion à l'islam : « Au fur et à mesure que j'ai avancé dans cette religion, je suis devenue plus propre, plus ordonnée et plus calme. Je suis également devenue très disciplinée. Avant d'être musulmane, je n'avais jamais eu l'intention de me marier; et pourtant, je suis devenue épouse et mère très peu de temps après. L'islam m'a fourni un cadre dans lequel je me suis sentie libre d'exprimer ces convictions et sentiments que j'avais avant même de me convertir, comme la modestie, la bonté et l'amour envers les autres. L'islam a fait de moi une personne heureuse en ménage, mère de deux enfants. Avant l'islam, jamais je n'avais eu le moindre désir de fonder une famille, car l'idée d'avoir des enfants me rebutait. »⁴

Dans le même livre, une autre femme parle de la façon dont elle a été chaleureusement accueillie dans la famille de son mari : « Plusieurs membres de sa famille étaient venus nous accueillir à l'aéroport; c'était vraiment touchant et jamais je n'oublierai cet instant. Ma belle-mère est vraiment très gentille... J'ai souvent pleuré d'émotion, ici. La vie familiale y est vraiment unique; je ne trouve les mots pour décrire à quel point les liens sont étroits entre les membres de cette famille. »

Dans l'annexe C du livre, une Américaine de 35 ans convertie à l'islam depuis 14 ans parle de la famille de son mari et compare leurs valeurs à ses propres valeurs américaines : « J'ai rencontré tous les membres de la famille immédiate de mon mari et quelques membres de sa famille élargie... J'ai

beaucoup appris de ma belle-famille. J'aime le genre de relation qu'ils entretiennent avec leurs enfants et qui engendre le respect d'autrui et une bonne estime de soi. Il est intéressant d'observer la façon dont fonctionne une culture basée sur la religion et soucieuse du bien-être de ses enfants. La culture de ma belle-famille étant très différente de la culture américaine, elle a su me faire apprécier certains éléments de ma propre culture... J'ai compris que l'islam dit vrai lorsqu'il affirme que la meilleure voie à suivre est celle de la modération. »

Ces citations, dont l'une d'un intellectuel non-musulman, d'autres de convertis et de journalistes et d'autres encore de femmes américaines converties à l'islam, démontrent que les valeurs familiales en islam sont l'une de ses plus grandes attractions. Ces valeurs proviennent de Dieu, qui nous les a transmises par l'intermédiaire du Coran et des enseignements de Son messager, Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). En islam, la famille est l'un des piliers de la religion et du mode de vie islamique. L'importance de fonder une famille a été soulignée par le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) lorsqu'il a dit :

« Lorsqu'un homme se marie, il a complété la moitié de sa religion. Qu'il craigne Dieu, donc, en ce qui concerne la deuxième moitié. » (al-Baihaqi)

Les deux articles suivants traitent de la famille en islam à la lumière du Coran et des enseignements prophétiques (hadiths). Ils constituent un survol du point de vue de l'islam sur la vie maritale, le respect des parents et des aînés et l'éducation des enfants et visent à nous faire apprécier les bienfaits de la vie familiale telle que l'islam la conçoit.

Footnotes:

^[1] *Emel Magazine*, numéro 6 - Juin/Juillet 2004.

² "Some Latinos convert to Islam"; Marcela Rojas, *The Journal News* (<http://www.thejournalnews.com/apps/pbcs.dll/article?AID=/20051030/NEWS02/510300319/1028/NEWS12>)

³ "Islam Gains Hispanic Converts"; Lisa Bolivar, collaboration spéciale, 30 septembre 2005 (<http://thetruereligion.org/modules/xfsection/article.php?articleid=405>)

⁴ *Daughters of Another Path*, p.126.

(partie 2 de 3): Le mariage

Le mariage

« Et parmi Ses signes, Il a créé pour vous des épouses issues de vous-mêmes pour que vous viviez en tranquillité auprès d'elles. Et Il a mis entre vous de l'amour et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour les gens qui réfléchissent. » (Coran 30:21)

Le mariage est la plus ancienne des institutions sociales; il est apparu avec la création du premier homme et de la première femme, Adam et Ève. Depuis, tous les prophètes ont été envoyés comme exemples pour leurs communautés et chacun, du premier au dernier, a confirmé l'institution du mariage comme l'expression divinement sanctionnée de l'amour hétérosexuel.^[1] Même de nos jours, il est toujours considéré plus acceptable de faire référence à son ou sa partenaire en tant que « mari » ou « femme », plutôt que comme « amant(e) » ou « copain (copine) ». Car c'est par le mariage que l'homme et la femme assouviennent de façon licite leurs désirs charnels et partagent amour, intimité, etc.

« Elles [vos épouses] sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. » (Coran 2:187)

Au fil du temps, certains groupes ont adopté des croyances extrêmes vis-à-vis du sexe opposé et de la sexualité en général. Les femmes en particulier ont souvent été considérées comme mauvaises par les hommes religieux, qui croyaient bien faire en réduisant au strict nécessaire leurs contacts avec elles. C'est ainsi que le monachisme, avec ses abstinences et son célibat imposés, a été inventé par ceux qui souhaitaient trouver ce qu'ils considéraient comme une alternative pieuse au mariage et une vie plus « sainte ».

« Puis vinrent sur leurs traces Nos autres messagers; et Nous fîmes en sorte que Jésus, fils de Marie, les suive également. Nous lui donnâmes l'Évangile et inspirâmes compassion et miséricorde dans le cœur de ceux qui le suivirent. Mais la tradition monacale qu'ils inventèrent, Nous ne la leur avons jamais prescrite. [Ils voulaient, en la pratiquant,] obtenir l'agrément de Dieu; mais ils ne l'observèrent pas comme il se devait. Alors Nous donnâmes leur récompense à ceux d'entre eux qui croyaient. Mais beaucoup d'entre eux étaient des transgresseurs. » (Coran 57:27)

La seule famille que connaissent les moines (chrétiens, bouddhistes ou autres) est donc constituée des autres moines du monastère ou du temple. Dans le cas des chrétiens, ce ne sont pas que les hommes, mais aussi les femmes qui peuvent atteindre un rang jugé pieux en devenant sœurs ou « épouses du Christ ». Cette situation contre nature a souvent mené à toutes sortes de vices sociaux comme l'abus sexuel d'enfants, l'homosexualité et les relations sexuelles illégitimes entre les reclus – tous des actes considérés non seulement comme des crimes, mais comme des péchés majeurs. Ces hérétiques « musulmans » qui ont imité ces pratiques non-islamiques d'abstention et d'ermitage, ou qui ont prétendu emprunter une voie encore plus pieuse que celle des prophètes de Dieu ont eux aussi, très souvent, succombé aux mêmes vices et ce, de manière tout aussi scandaleuse.

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a clairement exprimé son sentiment sur cette idée selon laquelle le mariage serait un obstacle au rapprochement de Dieu. Une fois, un homme vint le voir pour faire devant lui le vœu de ne jamais se marier. Le Prophète lui répondit, d'un ton sévère :

« Par Allah! Je suis celui qui craint le plus Dieu parmi vous! Et pourtant, j'ai des épouses. Quiconque s'éloigne de ma sounnah [i.e. de mon mode de vie] ne fait pas partie de ma oummah [i.e. n'est pas véritablement croyant]. »

« Dis (aux gens, ô Mohammed) : « Si vous aimez Dieu, suivez-moi; Dieu vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Dieu est Pardonneur et Miséricordieux. » (Coran 3:31)

En réalité, loin de considérer le mariage comme nuisible à la foi d'une personne, les musulmans le voient comme une partie intégrante de leur religion. Tel que mentionné précédemment, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a clairement affirmé que le mariage constitue la moitié de l'islam d'une personne. Autrement dit, la moitié de toutes les vertus islamiques comme la fidélité, la chasteté, la charité, la générosité, la tolérance, la gentillesse, la patience, l'amour, l'empathie, la compassion, l'attention, l'apprentissage, l'enseignement, la confiance, le courage, la miséricorde, l'indulgence, le pardon, etc, s'expriment aisément et naturellement dans le cadre du mariage.

Par ailleurs, en islam, la conscience de Dieu et le bon caractère sont censés être les principaux critères à considérer dans la recherche d'un(e) époux (se). Le prophète Mohammed a dit :

« On épouse une femme pour l'une de ces quatre raisons : pour sa richesse, son statut social, sa beauté et sa ferveur religieuse. Épousez celle qui est religieuse, sinon vous serez perdant. » (Sahih al-Boukhari)

Indubitablement, le malaise social et la dégradation répandus un peu partout dans le monde non-islamique existent également dans certaines parties du monde musulman. Néanmoins, la légèreté des mœurs, la fornication et l'adultère demeurent largement condamnés dans les sociétés islamiques et ne sont pas décriminalisés comme dans d'autres sociétés. Les musulmans reconnaissent toujours le caractère destructeur des relations pré-maritales et extra-conjugales et les effets terriblement néfastes qu'elles ont sur les sociétés. En fait, le Coran nous apprend qu'une simple accusation d'indécence peut avoir de sévères conséquences en cette vie et dans l'au-delà pour celui ou celle qui les lance :

« Et ceux qui portent des accusations contre des femmes honorables sans pouvoir produire quatre témoins, infligez-leur quatre-vingts coups de fouet et n'acceptez plus jamais

leur témoignage – car ce sont des transgresseurs – à l’exception de ceux qui, après cela, se repentent et s’amendent. » (Coran 24:4)

« Ceux qui calomnient des femmes croyantes qui, fortes de leur vertu, ne se soucient guère des apparences, ceux-là sont maudits ici-bas comme dans l’au-delà. Et leur châtement sera terrible... » (Coran 24:23)

Ironiquement, bien que ce soient surtout les femmes célibataires qui souffrent des conséquences néfastes des relations hors mariage, certains mouvements féministes radicaux appellent à l’abolition pure et simple de l’institution du mariage. Sheila Cronin du mouvement NOW, s’exprimant du point de vue borné d’une féministe endurcie (dont la société demeure pourtant chancelante à cause de l’incapacité du mariage occidental traditionnel d’offrir aux femmes une véritable sécurité, une protection contre les MTS et contre les abus de toutes sortes) affirme : « Puisque le mariage met la femme en situation d’ esclavage, il est clair que le mouvement féministe doit concentrer ses efforts à lutter contre cette institution. La liberté des femmes ne sera pas gagnée tant que le mariage ne sera pas aboli. »

Mais le mariage en islam est en soi le meilleur moyen d’assurer aux femmes sécurité et liberté. Les unions du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) sont les meilleurs exemples de mariage islamique. Ce dernier a d’ailleurs dit à ses fidèles : « **Les meilleurs d’entre vous sont ceux qui traitent le mieux leurs épouses. Et je suis le meilleur d’entre vous avec mes épouses.** » [2] L’épouse du Prophète, ‘Aisha, a témoigné de la liberté dont elle jouissait au sein de son mariage lorsqu’elle a dit, de son mari :

« Il participait toujours aux tâches ménagères; il reprisait ses vêtements, réparait ses souliers et balayait le sol. Il trayait, attelait et nourrissait lui-même ses animaux et accomplissait maints travaux. » (Sahih al-Boukhari)

« Vraiment, vous avez dans le messager de Dieu un excellent exemple (à suivre) pour quiconque investit ses espoirs en Dieu et dans le Jour dernier, et invoque Dieu fréquemment. » (Coran 33:21)

Footnotes:

[1] Indépendamment du fait qu’ils étaient eux-mêmes mariés ou non. Jésus, par exemple, a quitté ce monde sans avoir été marié. Mais les musulmans croient qu’il reviendra sur terre avant la fin des temps; il régnera sur le monde, se mariera et aura des enfants.

[2] Recueilli par *At-Tirmidhi*.

(partie 3 de 3): L'art d'être parent



L'art d'être parent

Une des raisons pour lesquelles la famille est si forte et unie en islam est que sa structure est clairement définie; chaque membre connaît le rôle qu'il doit y jouer. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Chacun d'entre vous est un berger et est responsable de son troupeau. »
(Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)

Le père est un berger au sein de sa famille; il la protège, subvient à ses besoins, s'efforce d'être un bon exemple pour elle et la guide du mieux qu'il le peut. La mère est une bergère dans sa maison; elle en garde les biens et fait en sorte qu'il y règne l'atmosphère agréable et paisible nécessaire à une vie de famille saine et heureuse. Elle est également la principale responsable de l'éducation des enfants. Si l'un des parents n'assurait pas un certain leadership, les disputes seraient fréquentes et inévitables et pourraient mener à l'effondrement de la famille (comme ce serait le cas dans toute organisation dépourvue d'autorité hiérarchique).

« Dieu vous propose en parabole un homme appartenant à plusieurs associés qui se disputent sans cesse ses services, et un autre homme appartenant à une seule personne. Sont-ils égaux? Louanges à Dieu! Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. » (Coran 39:29)

Il est purement logique que celui des deux parents qui est le plus fort à la fois physiquement et du point de vue émotionnel soit à la tête du foyer :

« Les femmes ont, sur les hommes, des droits similaires aux droits [de ces derniers], et cela, conformément à la bienséance; et les hommes ont un degré [de responsabilité] supérieur au leur. » (Coran 2:228)

Quant aux enfants, qui sont le fruit de l'amour des deux parents, l'islam a établi des principes moraux qui encouragent les parents à prendre leurs responsabilités et les enfants à obéir à ces derniers :

« Et votre Seigneur a décrété de n'adorer que Lui et d'être bon envers ses parents. Si l'un d'eux ou tous les deux atteignent la vieillesse auprès de toi, garde-toi de leur dire ne serait-ce que « fi! » ou de leur manquer de respect.

Adresse-leur toujours des paroles respectueuses. Fais preuve d'humilité vis-à-vis d'eux, témoigne-leur ta tendresse et dis : « Ô mon Seigneur! Sois miséricordieux envers eux, car ils m'ont élevé lorsque j'étais petit. » (Coran 17:23-4)

Il va de soi que si les parents n'inculquent pas la crainte de Dieu à leurs enfants dès leur plus jeune âge parce qu'ils sont eux-mêmes négligents à cet égard, ils ne peuvent s'attendre à ce que leurs enfants leur démontrent de la reconnaissance plus tard. C'est pourquoi Dieu émet ce sévère avertissement dans Son Livre :

« Ô vous qui croyez! Préservez-vous, ainsi que vos familles, d'un Feu dont le combustible est composé d'hommes et de pierres. » (Coran 66:6)

Si les parents s'efforcent réellement d'élever leurs enfants dans la vertu, alors le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Lorsque le fils d'Adam décède, toutes ses actions prennent fin à l'exception de trois : une charité continue, un savoir qu'il a partagé avec autrui et un enfant vertueux qui prie pour lui après sa mort. » (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)

Indépendamment de la façon dont les parents élèvent leurs enfants et de leur religion (ou absence de religion), l'obéissance et le respect qu'un enfant musulman (fille ou garçon) doit démontrer envers ses parents vient après l'obéissance envers le Créateur. C'est pourquoi Il rappelle aux gens :

« Et (rappelez-vous) lorsque Nous prîmes un engagement des enfants d'Israël en leur disant : « N'adorez nul autre que Dieu et soyez bons envers vos parents et votre famille, envers les orphelins et les indigents, et ayez de bonnes paroles pour les gens. Accomplissez régulièrement vos prières et acquittez la zakat. » (Coran 2:83)

En fait, il n'est pas rare d'entendre parler de personnes âgées qui se sont converties à l'islam après la conversion de leurs enfants, ayant remarqué chez eux une attention et un respect nouveaux envers elles après qu'ils aient embrassé cette religion.

« Dis : « Venez, je vais vous réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui attribuez aucun associé, soyez bons envers vos parents et ne tuez pas vos enfants par crainte de pauvreté – Nous pourvoyons à vos besoins comme aux leurs... » (Coran 6:151)

Bien que l'enfant soit dans l'obligation d'obéir à ses deux parents, l'islam affirme que la mère est celle qui mérite le plus d'être traitée avec gentillesse et gratitude. Lorsqu'un homme demanda au Prophète (que la paix et les

bénédictions de Dieu soient sur lui) : « Ô messager d'Allah! Qui mérite le plus que je lui tienne compagnie? », il répondit : « **Ta mère** ». Il demanda : « Puis qui d'autre? » et il répondit : « **Ta mère** ». Il lui demanda encore une fois : « Et qui encore? », ce à quoi il répondit de nouveau : « **Ta mère** ». Et il lui demanda pour la troisième fois : « Et puis qui ensuite? », et il répondit : « **Ton père** ». [1]

« Et Nous avons enjoint à l'homme d'être bon envers ses parents. Sa mère le porte péniblement et l'enfante dans la douleur. Sa gestation, [son allaitement] et son sevrage s'échelonnent sur trente mois. Et parvenu à pleine maturité, à l'âge de quarante ans, il dit : « Seigneur! Inspire-moi d'être reconnaissant des bienfaits dont Tu nous as comblés, mes parents et moi, et fais que j'accomplisse de bonnes œuvres que Tu agréeras. Et fais que mes descendants soient vertueux. Je reviens à Toi repentant et je suis du nombre des musulmans (qui se soumettent à Toi). » (Coran 46:15)

Conclusion

Il existe en islam un principe général selon lequel ce qui est bon pour une personne est bon pour une autre. Ou, dans les termes du Prophète :

« Nul n'est réellement croyant s'il n'aime pour son frère (croyant) ce qu'il aime pour lui-même. » (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)

Ce principe trouve son expression dans la famille musulmane, qui constitue le noyau de la société islamique. Néanmoins, l'obéissance de l'enfant envers ses parents s'étend, en réalité, à tous les aînés de la communauté. La compassion et le souci des parents envers leurs enfants s'étendent, eux, à tous les jeunes de la communauté. Sur ce point, les musulmans sont placés devant une obligation. Car le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Celui qui ne démontre pas de compassion envers nos jeunes et qui n'honore pas nos aînés n'est pas des nôtres. » (Abou Daoud, at-Tirmidhi)

Il n'est donc pas étonnant que tant de personnes élevées comme non-musulmanes trouvent dans l'islam ce qu'elles ont toujours cherché, ce qu'elles ont toujours cru être bon et vrai, et qu'elles s'y sentent chaleureusement accueillies comme membres d'une grande famille.

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'Est ou l'Ouest ; mais pieux est celui qui croit en Dieu et au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne ses biens, par amour pour Dieu, à ses proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs, à ceux qui demandent (de l'aide) et pour libérer des esclaves ; [et

pieux est celui] qui observe assidûment ses prières et qui paie la zakat. Et [sont pieux] ceux qui respectent leurs engagements lorsqu'ils s'engagent, et ceux qui sont patients en période de tribulations, d'adversité et de grande tension. Les voilà, ceux qui sont sincères et les voilà ceux qui craignent vraiment Dieu. » (Coran 2:177)

Footnotes:

[\[1\]](#) Recueilli dans *Sahih al-Boukhari* et *Sahih Mouslim*.